

L'entretien annuel et l'entretien professionnel

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Tout manager hiérarchique travaillant en mode projet sur une mission spécifique à organiser avec une équipe dédiée.**

La certification concerne toute personne en situation d'encadrement hiérarchique ou susceptible d'exercer des fonctions d'encadrement quel que soit l'environnement (entreprise privée ou publique, industrielle ou commerciale, société de services, administration et services de l'Etat, structure associative) quel que soit le secteur d'activité.

Code(s) NAF : **64.11Z**, **41.10A**, **65.12Z**, **65.11Z**, **70.10Z**

Code(s) NSF : **413**, **410**, **310**

Code(s) ROME : **M1302**, **M1301**, **C1104**, **C1103**, **C1102**

Formacode : —

Date de création de la certification : **05/12/2016**

Mots clés : **Analyse de besoin**, **Accompagnement**, **Entretiens professionnels**, **Evolution professionnelle**

Identification

Identifiant : **2580**

Version du : **11/07/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **NA**

Non formalisé :

- [Catégorie C](#)
[Recommandations de nos clients dans le domaine de l'assurance](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

- Distinguer l'entretien professionnel de l'entretien annuel d'évaluation.
- Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel obligatoire.
- S'approprier les étapes et thèmes de l'entretien
- Conduire efficacement un entretien professionnel et/ou annuel.
- Adapter la posture pour accompagner le collaborateur dans la construction de son parcours professionnel.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Connaître le cadre légal de l'entretien professionnel

Motiver les collaborateurs à se préparer pour ces entretiens

Établir un bilan efficace et un plan de progrès pour soutenir le collaborateur et le responsabiliser.

Public visé par la certification

Tous publics

Identifier et mettre en place des solutions d'accompagnement pour évoluer dans leur métier.

Modalités générales

La certification se formalise par un programme présentiel et à distance.

Les journées de formation en présentiel sont espacées d'un mois avec des contenus de formation en e-learning entre chaque session.

Les apprenants se retrouvent par groupe de 8 à 10.

Pour soutenir l'attention du groupe, les différents thèmes sont abordés sous forme d'exercices courts, concrets, variés et impliquant chaque membre du groupe.

Le but de ces exercices est de mettre les participants en situation afin de leur faire découvrir un comportement optimal.

A l'issue de chaque point abordé, chaque participant prend une décision personnelle de mise en application, qu'il reporte sur son " plan d'actions ".

Cette décision doit concerner un sujet et/ou un collaborateur précis et s'appliquer à une date précise dans les semaines suivantes.

Grace à la mise en application alternée entre chaque journée l'apprenant va développer de nouvelles compétences.

Les conseils sont résumés sur des fiches synthétiques (cartes de mémorisation), faciles à consulter et mémoriser (sous format papier et numérique).

Durée du programme : 2 journées: 14 heures (soit 7 heures par jour).

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet d'élargir les compétences pour mener ces entretiens :

- Valoriser les savoirs faire et donner des perspectives aux personnes.
- Prendre en compte les souhaits de chacun et construire la stratégie de l'entreprise.
- Allier intérêt général et compétences individuelles.
- Aider chacun à développer de nouvelles compétences.

Pour l'entité utilisatrice

L'utilisation du certificat permet de :

- Définir des missions stratégiques.
- Aligner les objectifs de chacun à la stratégie de l'entreprise.
- Construire des plans de développement individuels et collectifs.
- Renforcer la motivation et l'engagement des équipes.

Evaluation / certification

Pré-requis

NON

Compétences évaluées

Le certificat est délivré sur la capacité du candidat à :

Présenter la démarche à son collaborateur en soulignant l'intérêt conjoint du salarié, du manager et de l'employeur

Centre(s) de passage/certification

- MOORTGAT SAS - 12, rue Mâchefer - 94100 Saint Maur des Fossés - www.moortgat.com

Expliquer les enjeux et la structure des deux entretiens, ainsi que la préparation nécessaire
Connaître le cadre légal de l'entretien professionnel
Se préparer par la connaissance de tous les faits marquants de l'activité du collaborateur sur l'année écoulée et l'analyse de ses points forts, ses axes d'amélioration et ses perspectives d'évolution
Conduire les entretiens en incitant le collaborateur à s'exprimer en priorité
Gérer les différences d'appréciation en étant ouvert sur les arguments du collaborateur et en apportant des éléments concrets
Elaborer un plan d'action avec des engagements mutuels

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

NA

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de compétences signé par le PDG est remis sous format papier et numérique en fin de dernière journée par le formateur.

Plus d'informations

Statistiques

540 apprenants formés aux entretiens annuels et professionnels dont 120 dans l'assurance

Autres sources d'information

Site web : www.moortgat.com